

COMMUNE DE TROISTORRENTS



Case postale 65
1872 TROISTORRENTS

Tél. 024 476 80 10
Fax 024 476 80 20
www.troistorrents.ch

AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale de Troistorrents soumet à l'enquête publique, 30 jours, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Requérant	:	Madame et Monsieur Maude et Stéphane Ursini
Auteur des plans	:	Entreprise Midam SA, à Monthey
Parcelle N°	:	4953
Folio N°	:	17
Lieu dit	:	Dozon
Coordonnées	:	2560395 / 1120925
Propriétaire	:	Madame et Monsieur Maude et Stéphane Ursini
Objet de la demande	:	Enquête complémentaire : déplacement de 2m. la maison familiale, construction d'un couvert et d'un réduit
Zone	:	Zone de faible densité
Dérogation	:	-
Dossier déposé le	:	29.05.2018 à l'administration de Troistorrents

Requérant	:	Madame et Monsieur Emilie et Blerim Memaj-Avanthay
Auteur des plans	:	Bureau Architecture Studio, à Troistorrents
Parcelle N°	:	532
Folio N°	:	14
Lieu dit	:	Chenarlier
Coordonnées	:	2560710 / 1120180
Propriétaire	:	Madame et Monsieur Emilie et Blerim Memaj-Avanthay
Objet de la demande	:	Construction d'un couvert à voiture
Zone	:	Zone mixte de moyenne densité et de constructions publiques A
Dérogation	:	-
Dossier déposé le	:	29.05.2018 à l'administration de Troistorrents

Requérant	:	Madame et Monsieur Sandra Rouiller et Dominique Andrist
Auteur des plans	:	-
Parcelle N°	:	4296
Folio N°	:	3
Lieu dit	:	Torrencecy
Coordonnées	:	2559590 / 1119885
Propriétaire	:	Madame et Monsieur Sandra Rouiller et Dominique Andrist
Objet de la demande	:	Aménagement du talus et construction d'un mur en pierre naturelle
Zone	:	Zone de moyenne densité
Dérogation	:	-
Dossier déposé le	:	14.05.2018 à l'administration de Troistorrents

Les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, durant l'enquête publique.
Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Délai de l'enquête : lundi 30 juillet 2018

Troistorrents, le 29 juin 2018

L'ADMINISTRATION COMMUNALE